

Bulletin municipal d'informations

■ Vie communale

■ Jeunesse

■ Animations

■ Informations pratiques

■ Services





Vie Communale



Le mot du Maire

Le 16 juin, un tremblement de terre d'une magnitude de 5,3 a secoué notre région impactant très fortement des communes proches comme LA LAIGNE et CRAM CHABAN, sans oublier tous les autres villages sinistrés. De nombreux habitants, sans solution familiale, doivent se loger dans des installations de fortune, pour combien de temps ? Je n'oublie pas les dégâts subis par les habitants de FORGES, 25 dossiers ont été déposés. J'ai, bien sûr, déposé une demande de reconnaissance naturelle dès le 20 juin. Notre dossier est toujours en cours d'instruction. Les experts du bureau central sismologique français doivent remettre leurs conclusions d'ici la fin de l'année. La commission interministérielle de la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises du Ministère de l'Intérieur devrait publier le prochain arrêté début 2024.

Le Conseil Municipal a voté une subvention exceptionnelle de 1000€ versée sur un compte spécifique ouvert par l'Association des Maires de Charente-Maritime pour venir en aide aux sinistrés.

Vendredi 13 octobre, le professeur de lettres au collège Gambetta d'ARRAS, Dominique BERNARD, est mort de 2 coups de couteau assésés par un jeune terroriste islamiste en s'interposant héroïquement pour protéger les élèves. Trois ans après l'assassinat de Samuel PATY, le sacrifice de cet enseignant réveille des angoisses chez chacun(e) d'entre nous, nous rappelle que la République est toujours exposée à la violence aveugle du terrorisme djihadiste et que cette minorité vise le cœur même de notre société laïque : l'école et ses professeurs.

Le contexte international est tout aussi préoccupant. Alors que la guerre en UKRAINE s'enlise, ISRAËL a été attaquée par les terroristes du HAMAS qui ont semé la terreur, massacré, enlevé des centaines d'enfants, d'hommes et de femmes, ce qui a déclenché de très lourdes représailles dont les populations civiles sont les premières victimes. Le monde entier est sous le choc. Les résolutions de l'ONU sont bafouées. Il est plus que temps que LA PALESTINE puisse disposer d'une nation, que ces 2 peuples se mettent d'accord pour partager leur territoire. Où sont passés les accords de paix d'OSLO de 1993 et la poignée de main historique ente le palestinien Yasser ARAFAT et l'israélien Yitzhak RABIN ?

Sur le plan communal, les travaux de restauration des extérieurs de l'Eglise Saint-Laurent vont se terminer d'ici quelques semaines. Déjà, vous pouvez admirer le magnifique travail réalisé par les différentes entreprises. Il vous reste quelques semaines pour faire un don à la Fondation du Patrimoine et contribuer ainsi à la sauvegarde de notre Eglise.

Je vais déposer les demandes de subventions pour la restauration des intérieurs. Suivant le retour de nos financeurs habituels, la Direction Régionale des Affaires Culturelles, la Région et le Département les travaux se dérouleront en 2024 voire 2025.

Concernant le projet du "Lieu partagé", la collectivité doit faire appel à un architecte. Un appel d'offres pour un marché de maîtrise d'oeuvre a donc été lancé pour un retour au 15 novembre, cela va retarder quelque peu les travaux.

Les ventes de terrains des deux lotissements (le Pré Vert et le Domaine des Moissons) démarrent très doucement. Entre la hausse des taux d'intérêts, des coûts des matériaux, les différentes normes, beaucoup de nos citoyens ne peuvent plus accéder à la propriété. Depuis 25 ans, les communes de notre territoire ne sont plus considérées en "zone tendue" et, de ce fait, les bailleurs sociaux ne bénéficient pas des aides de l'État et ne peuvent plus investir dans nos communes. L'ensemble des Maires de la CDC AUNIS-SUD a alerté les services de l'État sur cette problématique. Cette crise du logement, les loyers souvent exorbitants ont aussi des conséquences pour nos entreprises qui peinent déjà à recruter et pour nos écoles qui voient leur effectif baisser avec le risque de fermetures de classes.

125 enfants sont scolarisés cette année à l'école LES TILLEULS dirigée par Mme Amélie GAUTRON à qui le Conseil Municipal souhaite la bienvenue.

En vous souhaitant une bonne lecture, bien cordialement.
Votre Maire, Micheline BERNARD

*La cérémonie des Vœux de Madame le Maire
et du Conseil Municipal aura lieu le
Samedi 13 janvier 2024
A la salle des Fêtes à 15h00*

Infos travaux

Liaison douce Puydrouard/Forges

L'aménagement le long de la rue du Stade puis le long de la RD 939 en direction de Puydrouard a débuté depuis le 24 Octobre. Ces travaux sont réalisés par L'entreprise LONGUEPEE de Muron, malheureusement avec l'épisode pluvieux cela va prendre un peu de retard dans la finition.

Ce cheminement passe au bout du terrain de football et la continuité pour revenir sur la rue de l'Aunis à côté de l'aubette de bus sera faite en provisoire tant que toute cette grande parcelle ne sera pas aménagée en futur lotissement.

Une fois le stabilisé calcaire-collé mis en place, il faudra une quinzaine de jours de bâchage pour la bonne mise en œuvre du produit. Espérons que ce soit possible avant la fin d'année.

Un aménagement "paysagé" sera réalisé le long de la rue du Stade pour sécuriser le cheminement doux vis-à-vis des automobilistes.

Coût du projet : 119 329,68€ ttc subventionné à hauteur de 37 573,80€ par le fond des amendes de police.



Voirie

Les travaux concernant la rue de l'Augerie et la rue de la petite Augerie sont validés auprès de l'entreprise Longuépée de Muron, nous attendons les précisions du calendrier de l'entreprise, les travaux sont programmés au printemps 2024.

Travaux d'assainissement à PUYDROUARD

Ils sont terminés, les riverains ont tous reçus le courrier de la RESE qui autorise la connexion au réseau. N'hésitez pas....

Sachez que la RESE peut venir contrôler si votre branchement a bien été réalisé.

Maintenant, nous allons rentrer d'ici 2024 dans la phase de l'enfouissement des "réseaux secs" (électricité, téléphone et fibre). Certains administrés ont déjà reçu un courrier de la société ALLEZ qui va gérer les travaux de génie civil, concernant le positionnement de leur futur branchement électrique. Il vous faut valider et répondre rapidement de façon à ce que le projet ne prenne pas de retard... Merci à vous.

Travaux fibre

NORMALEMENT ce dossier est arrivé à son terme. Malheureusement, il y a encore et toujours des petites anomalies particulières qui subsistent...

A ce sujet, il convient de vous adresser à votre opérateur de téléphonie afin d'avoir accès à la fibre à condition que vous soyez déjà connectés à l'ADSL. Sinon, il vous faudra faire une demande de connexion à Orange. Sachez que quel que soit l'opérateur choisi, il n'effectuera JAMAIS de travaux sur votre propriété privée cela lui est strictement interdit.

Il faut toujours consulter le site de "Charente Maritime Très Haut Débit" pour constater le déploiement car vos opérateurs ne font pas systématiquement la démarche de vous contacter pour l'accès à la fibre.

Eglise Saint Laurent



Les travaux avancent gentiment en fonction des conditions climatiques qui sont assez compliquées ces derniers temps.

Les tailleurs de pierre travaillent sur la façade Est, la grande baie doit être réouverte comme à son origine cela pose quelques questions vis-à-vis du retable à l'intérieur de l'église lequel se trouve devant cette baie, il va falloir adapter les travaux à cette situation particulière.

Sinon, en parallèle, ils travaillent également sur le porche d'entrée où il y a des gros travaux de remplacement de pierres et de reprise des sculptures.

La cloche n'est plus dans le campanile, la restauration prévue chez l'entreprise Bodet ne va pas être possible !

C'est la dernière MAUVAISE SURPRISE que nous avons eue... Suite au diagnostic très poussé (ressuage) il s'avère que le "cerveau" (partie supérieure qui maintient la cloche)



Vie Communale



est plein de microfissures dues à la mauvaise qualité du métal utilisé sachant qu'elle a été fondue en 1919 juste après-guerre !!!

L'entreprise ne veut pas prendre la responsabilité d'une remise en état, jugée trop dangereuse, sachant qu'elle ne serait pas pérenne dans le temps.

Nous allons étudier quelle solution s'offre à nous pour remédier à ce point précis.

La cagnotte de la "Fondation du Patrimoine" est toujours d'actualité, MERCI DE VOUS MOBILISER, IL NOUS FAUT ATTEINDRE LES 13 000 EUROS AVANT LA FIN DE L'ANNEE, nous en sommes à 7 710 €.

Pour rappel, tout don est déductible des impôts à hauteur de 66%.

Faites un don !

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-saint-laurent-de-forges>

Par ailleurs, nous remercions La "Sauvegarde de l'Art Français" qui nous a octroyé 10 000 € de don pour notre église Saint Laurent cela pourrait contribuer à gérer le dossier de la cloche.

Eclairage Public

Actuellement, vous avez pu constater que de nombreux postes d'éclairage public ne fonctionnent plus, cela est dû aux intempéries et à un réseau vieillissant par endroits.

Si vous constatez une lampe qui ne fonctionne pas, merci de le signaler en Mairie ou sur la page Facebook en nous précisant l'endroit ou alors le numéro qui se situe sur le poteau de la lampe concernée afin que nous fassions rapidement la demande de dépannage. Merci.

Rencontre avec les riverains à Puydrouard

Le samedi 07 octobre, nous avons rencontré plusieurs riverains de la Grande Rue à Puydrouard concernés par les stationnements plus ou moins gênants.

Il faut reconnaître qu'il n'est pas simple pour ceux qui n'ont pas de possibilité de stationner leur véhicule si leur habitation ne leur en offre pas l'opportunité.

Après une discussion ouverte et à l'écoute, nous avons convenu d'envisager 2 nouvelles chicanes pour autoriser ce stationnement mais il fallait également en avvertir les services du Département, chose faite le 13 octobre, et pour laquelle il n'y aurait pas d'opposition.

Nous allons donc procéder à un métré plus précis avec le Département avant de matérialiser ces chicanes qui auront pour but de sécuriser le stationnement mais également de faire ralentir les véhicules !

Il faut quand même admettre que la circulation dans Puydrouard est moins importante qu'auparavant.

Cependant, certains automobilistes manquent vraiment de civisme parfois dans leur façon de se comporter au volant, ce qui est bien dommage surtout concernant la vitesse !!! Mise en place du nouveau schéma avant les fêtes de fin d'année, bien sûr il faudra être vigilant à la suite.

Recensement de la population à Forges

Bilan de mi-mandat 16 octobre 2023

Une cinquantaine de participant(e)s à cette rencontre dont l'objet consistait à faire une présentation exhaustive des réalisations et actions mises en œuvre par le Conseil Municipal élu en 2020.

Après la présentation des 14 conseillers municipaux présents, un "power-point" projeté sur l'écran de la salle des fêtes a permis d'animer la soirée. Les thèmes présentés :

- **Forges en quelques chiffres** : 13 employé(e)s municipaux, environ 690 foyers pour 1350 habitant(e)s, 43 artisans et commerçants, 18 associations, 9 assistantes maternelles. 38 naissances, 24 décès, 9 mariages depuis 2020. Evolution du nombre d'élèves à l'école (154 en 2020/21 à 122 en 2023/24). Restauration scolaire, Conseil Municipal des Jeunes, les services à la population au travers de l'agence postale communale, de l'action sociale. Les animations proposées par les associations. Les actions de communication de la municipalité (site internet, page Facebook, bulletin municipal).

- **Le budget municipal** : les chiffres à connaître et leur évolution ont également été présentés (dépenses et recettes de fonctionnement).

- **Urbanisme** : permis de construire (65 depuis 2020). 2 lotissements en cours de construction.

- **Investissement / bâtiments** : rénovation intérieure de la salle des fêtes, rénovation de 2 classes élémentaires à l'école, agrandissement de l'atelier municipal, aménagement d'un bureau pour les élu(e)s en mairie.

- **Investissement matériels et voirie** : le cambriolage en mai 2023 des ateliers municipaux a engendré un nécessaire rachat de matériels afin que les agents techniques puissent effectuer leurs tâches habituelles, cela représente un préjudice d'environ 55 000€.

La rue Délidon a été rénovée en 2019/20 (482 000€). La rénovation de la rue du Paradis et du carrefour en 2021 coûte 55 000€. Les améliorations apportées chemin des Roches, rues de la Garenne, du Bois des Coucous, les trottoirs rues de l'Aunis et Eugène Charron en 2020 représentent 72 000€. L'enfouissement de la fibre optique vaut pour 55 000€ en 2020 /21. L'implantation de 4 abribus coûte 12 500€ en 2021/22. La liaison douce entre Puydrouard et Forges qui vient de commencer dont le coût est estimé à au moins 100 000€.

L'assainissement collectif à Puydrouard est terminé, le financement est assuré par "Eau 17".

La rénovation des extérieurs de l'église St Laurent avance, le coût des travaux est estimé à 600 000€ dont 65% sont subventionnés.

Le projet de lieu partagé / futur espace culturel est programmé, la consultation pour la maîtrise d'œuvre est en cours. Coût estimatif du projet : 450 000€ avec des subventions.



• Projets :

La rénovation des intérieurs de l'église suivra en 2025/26. Coût estimatif : 693 000€ subventionnés à 65%.

La réfection des rues de l'Augerie et de la Petite Augerie est prévue pour 2024.

L'aménagement de la traverse de Puydrouard est prévu avec une convention avec le département, coût restant à charge de la commune 40% soit environ 263 000€.

Les échanges entre les participants et les élu(e)s ont été riches et ne manqueront pas d'être entendus par ces derniers. Un petit regret,

cependant, le débat a beaucoup porté sur la vitesse des véhicules aux dépens des projets structurants de la municipalité pour enrichir la vie en commun de nos concitoyens. L'essentiel n'a peut être pas été assez débattu... Affaire à suivre.



Jeunesse

BRAVO à nos jeunes conseillers élus !

Depuis 2017, la commune a souhaité connaître les envies de nos jeunes citoyens pour améliorer le vivre ensemble de la commune. C'est pourquoi, un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a vu le jour.

Ce Conseil est élu par les enfants de l'école pour une durée de 2 ans, sauf exception en 2022 (crise sanitaire).

Depuis le vendredi 13 octobre dernier, 11 enfants (6 filles et 5 garçons) âgés de 10 à 11 ans ont été élus par leurs camarades des classes élémentaires comme pour une vraie élection avec isolement, bulletin de vote, enveloppe violette et signature. Un grand merci aux agents techniques (Benjamin et Yann) pour cette installation et également à Mesdames Annick CADIOU (référente CME-CMJ de la CdC Aunis-Sud, Marianne MOTARD (Directrice du centre de loisirs Les Bambins d'Aunis et référente CMJ de Forges), Amandine BALLANGER et Isabelle VILLAUDY TALLEC (élues de la commune et référentes CMJ de Forges) pour l'organisation de ce scrutin, qui, il faut dire, a été très sportif car il fallait faire voter environ 80 enfants de 6 à 11 ans en moins de 45 minutes.



Durant 2 semaines, chaque candidat(e) devait réfléchir sur ses propositions et thématiques qu'il ou elle souhaitait défendre devant tous les élèves du CP au CM2. Ils et elles se sont présenté(e)s dans chaque classe pour se faire connaître, pour exposer et défendre leurs idées (comme pour une vraie élection !).

Pour les 2 années à venir, quelques idées pertinentes sont à étudier, telles que :

- Rendre la commune plus propre avec des actions comme "Nettoyons la commune"
- Faire des abris pour oiseaux
- Aménager la cour de l'école élémentaire avec des buts, des arbres, des hamacs, des paniers ...
- Mettre des toilettes au City Stade
- Améliorer le terrain de cross

Il faut aussi mentionner nos 2 conseillères "honneur" : Solédad GONÇALVES et Gaby LUCAS qui ont souhaité renouveler leur candidature bien qu'elles soient toutes les 2 collégiennes.

A très vite, jeunes conseillers, nous vous remercions pour votre implication pour notre commune !



1er rang en bas de gauche à droite :
Gabin GOUY-DARAIGNEZ, Julia MOTARD,
Margaux LEMOINE, Emma-Camille NOVOTNY,
Louise DURRANT, Alexandre MILLIEN et Maxime MARDINLI

2ème rang en haut de gauche à droite :
Louka CROIZÉ, Charlotte MARTIN, Naël NONMAN, Léo BLONDIN

Les Bambins d'Aunis

L'association parentale "les Bambins d'Aunis" située à Forges vous propose différents services.

Un Multi Accueil

Un accueil occasionnel ou régulier pour vos enfants âgés de 2 mois 1/2 à 3 ans de 7h30 à 19h00.

Cet accueil permet aux plus jeunes une première expérience de vie en collectivité.

Tous les 15 jours, nous faisons une sortie à la Bibliothèque de Forges et, en fin d'année, des passerelles avec l'école sont organisées, facilitant ainsi l'intégration des nouveaux futurs élèves.

Un Lieu d'Accueil Enfant / Parent Itinérant

L'association vous propose également "le Temps des Bambins" autour de votre commune : Ardillières, Landrais et Aigrefeuille, pour vos enfants jusqu'à 6 ans accompagnés d'un adulte référent.

Un Accueil de loisirs et périscolaire

Dans les locaux de l'école de Forges, nous proposons des accueils périscolaires et un centre de loisirs pour vos enfants de 3 à 12 ans.

Des actions famille

Des animations ponctuelles pour les enfants, parents, grands-parents et habitants.

Retrouvez tous nos services sur notre site : www.bambinsdaunis.fr

Suivez notre actualité sur notre page Facebook :



Quoi de neuf du côté de l'école et de la restauration scolaire ?

En attendant peut-être un plus grand projet d'aménagement des cours de l'école, c'est une jolie fresque qui a été réalisée pour embellir ce grand mur face aux classes de maternelle. La fresque a été entièrement réalisée grâce au talent de Romane, la fille de Karine Manceau, enseignante. Entre la projection de la maquette sur le mur jusqu'à la touche finale, Romane, Karine et sa deuxième fille ont passé de nombreuses heures afin qu'elle soit finie dans les temps. De plus, la pluie a retardé et prolongé le chantier venant faire des coulures sur la peinture juste appliquée.

La mairie remercie sincèrement Romane pour sa réalisation, sa sœur et Karine pour cette belle réalisation et leur investissement pour l'école. Merci également aux enfants de l'école, de l'ALSH et les mamans qui ont apporté un réel soutien au projet. Le résultat est magnifique. Pour remercier un peu financièrement Romane, une maman a lancé une cagnotte en ligne, la mairie remercie donc aussi tous les parents qui ont fait un geste pour Romane.



Rentrée scolaire 2023/2024

L'école des Tilleuls accueille cette année 122 élèves répartis sur 6 classes sous la responsabilité d'une nouvelle directrice Madame Amélie GAUTRON. Les effectifs de l'école baissent régulièrement depuis quelques années. C'est ainsi qu'en 6/7 ans le nombre d'enfants inscrits est passé de 163 à 122, soit 41 élèves en moins. Malgré la fermeture d'une classe maternelle, les enfants sont entre 18 et 22 par classe. Nous espérons que les effectifs vont se stabiliser, voire augmenter l'an prochain pour éviter la fermeture d'une seconde classe.

Et la restauration

115 enfants sont inscrits à la restauration scolaire pour cette année 2023/2024 et c'est environ 110 repas qui sont servis chaque jour.

Évènement

Le 19 octobre dernier, proposés par "Agrilocal" et l'association "le Grand Repas", le restaurant scolaire de l'école des Tilleuls a participé à l'édition 2023 du **Grand Repas**. Le principe du grand Repas est de proposer à toutes les collectivités d'un même territoire **le même jour, un même menu, composé à partir de produits locaux et de saison**.

Pour cette nouvelle édition Charentaise-maritime, c'est la cheffe **Cécile Briaud-Richard**, du restaurant gastronomique "la Pierrevue" à St Rogatien qui était marraine de l'opération. Valérie, notre cuisinière aidée de Laetitia, à l'aide des fiches techniques, a cuisiné le menu conçu par la cheffe. Ce jour-là, les enfants ont pu déguster des chips de carottes/du rôti de porc sauce barbecue/galettes de lentilles au maïs/pudding aux pommes et poires.



Bientôt Noël :

Lancement du concours "Décoration du sapin de Noël du restaurant scolaire". Cette année, à nouveau, le sapin sera décoré avec les fabrications des enfants et les plus belles compositions seront récompensées, SURPRISE !!!

Actions et Projets de l'APE Les Tilleuls

Le 19 septembre, s'est tenue l'Assemblée Générale de l'Association des Parents d'Elèves de l'école des Tilleuls (APE). Cette association œuvre, depuis de nombreuses années, afin de permettre aux élèves de l'école de bénéficier de fonds supplémentaires pour les projets pédagogiques des enseignants et permet, à tous, de vivre des moments de convivialité hors temps scolaire.

Grâce à l'APE les enseignants ont pu financer :

- **3000€** du voyage scolaire avec nuitées au Centre le Loup Garou.
- Une participation à la réalisation d'une fresque côté maternelle par une artiste, à hauteur de **350€** (en complément de la cagnotte en ligne dédiée aux parents).

C'est donc **3350€** qui ont été versé à l'équipe pédagogique pour l'aider dans ses projets. Cet argent n'aurait pu être donné sans la participation des familles aux différentes actions :

- Deux animations "jeux" (le 3 décembre 2022, et le 18 mars 2023)
- La présence au Marché de Noël de la commune et le marché de Noël des enseignantes
- Des ventes : fromage, madeleines Bijou et jus de pommes.
- La Kermesse de l'école avec, le matin, le spectacle proposé par les maîtresses avec un moment très émouvant à l'occasion du

départ de la directrice, Marie Gosseaume. Nous avons enchaîné avec un temps d'apéritif, de pique-nique partagé, avant l'ouverture des stands vers 14h.

De nombreux parents se sont présentés à l'Assemblée Générale avec la volonté d'aider l'association et une première réunion a permis de donner les perspectives pour l'année 2023- 2024. Voici le programme de l'année à venir :



- Vente de jus de pommes, le pressage est prévu pour le 2 décembre
- Participation au Marché de Noël de la commune, le 2 décembre : **jus de pomme et sapin**
- Vente de fromage : livraison prévue courant décembre
- Vente de madeleines Bijou : livraison prévue début mars
- **Un Salon des Commerçants et Artisans le 20 et 21 janvier 2024**. Si vous êtes artisans ou commerçants, contactez-nous pour réserver votre place !
- **Un Loto**, le samedi 6 avril au soir
- **Et bien sûr la Kermesse** en juin 2024.

Tous les parents sont les bienvenus, et nous les remercions pour leurs participations passées et futures aux différentes ventes et temps de convivialité.



Animations

Fête nationale

Cette année encore, le 14 juillet était sous le signe du soleil.

En début d'après-midi, un concours de pétanque a été organisé par **"la Retraite Bouliste"** au terrain des Allées et en fin de journée des démonstrations sportives par **Let'it Fit** et **Goswin Coach**. Un grand merci à ces associations et intervenants pour l'animation de cette journée.



Pour finir la soirée, une centaine de convives a pu déguster le traditionnel repas "moules frites" animé par l'orchestre **Pass'Port**. Enfin, la retraite aux flambeaux a accompagné les spectateurs vers un magnifique feu d'artifice qui a émerveillé les petits comme les plus grands.

Cancerthon

Le 30 septembre, l'association **"Challenge Enfance et Cancers"** a organisé son traditionnel **"baptême de voiture de rallye"** sur la commune. L'objectif de cet événement est de rassembler des fonds qui permettront de financer des traitements contre les cancers pédiatriques.

Quelques chiffres pour 2023 : 417 participants et 6 275 € récoltés.



Un bel Octobre Rose

Pour la deuxième année, l'association **"Forges en fêtes"** a organisé, samedi 14 octobre, une marche solidaire pour sensibiliser sur le cancer du sein. Avec l'aide de ses bénévoles, des 15 exposants et des participants à la marche solidaire, ce fut une magnifique journée !

Ainsi, grâce à vous, à votre générosité, nous allons pouvoir remettre la somme de 400 € à la "Ligue contre le Cancer".

Le cancer nous concerne tous, donc tous contre le cancer !!!

2024 sera riche en événements : on célébrera les 10 ans de l'association, la randonnée gourmande est programmée, la journée Octobre Rose sera, bien sûr, reconduite et un loto pour la fin de l'année sera organisé. Surveillez votre boîte aux lettres !

Si, vous aussi, vous voulez faire partie de cette belle aventure, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Stephanie Bret



Bibliothèque

Nouveaux horaires d'ouverture :

Mardi de 15 à 17 h en plus des horaires habituels

La bibliothèque a reçu **Mathieu Menegaux**, l'auteur de **"Femmes en colère"**, livre élu prix des lecteurs de la 2^{ème} édition. A cette occasion le nom du livre lauréat cette année a été divulgué, il s'agit de **"Désenchantées"** de **Marie Vareille**, si vous ne l'avez pas encore lu, il est disponible à la bibliothèque.



Par ailleurs, **Nicolas Rager** de la compagnie de l'Orée du Bois, à la suite de ses prises d'anecdotes dans les bibliothèques du réseau, est venu à la bibliothèque présenter son nouveau spectacle : **"Titre en attente"**, une comédie originale au milieu de nulle part.

Pendant les vacances de la Toussaint, les enfants ont été accueillis à la bibliothèque pour participer à un atelier créatif autour de l'automne.

Quelques derniers achats :

"Le droit au pardon" de John Grisham

"La faille" de Franck Thilliez

"Les extraordinaires" de Julien Sandrel

"La mariée portait des bottes jaunes" de Katherine Pancol

D'autres titres sont à votre disposition à la bibliothèque.

Nous vous rappelons que la bibliothèque prête également des jeux de société, et que l'inscription est gratuite !

L'US Vétérans Forges recrute

Savez-vous qu'il existe un club de foot loisir à Forges ?



Si vous avez envie de vous défouler dans un bon esprit, venez nous rejoindre le vendredi soir les semaines paires. Tous les niveaux sont acceptés. Bonne ambiance assurée en troisième mi-temps...

Appelez : Dany (06 49 85 75 38), Cédric (06 63 86 77 77) ou Bruno (06 81 05 05 36)

Concours de belote

le 8 décembre - salle des fêtes de Forges

Organisé par "La Retraite Bouliste" - Lots pour tous les participants - Inscriptions au : 05 46 35 09 38

Lorsqu'ils ne jouent pas aux boules, ils et elles profitent du beau temps pour se réjouir les papilles !!!





Informations pratiques

Nouveaux services à Forges



RENE Nicolas 06 23 00 07 56

1 allée des tournesols - 17290 Forges

jcp.cloture@gmail.com



MARCHÉ DE NOËL

De nombreux exposants, artisans producteurs locaux

Buvette
(Crêpes, gâteaux, vin et jus pommes chaud...)
15h30 Invité mystère

Samedi 2 décembre de 10h à 18h

Salle des fêtes de Forges

Organisé par la municipalité et le Conseil Municipal des Jeunes
Pour tous renseignements contacter la mairie au 05.46.35.52.70

Fête comme chez vous

Vergnas Audrey
Décoratrice/Wedding planner

✉ a.dezafit@gmail.com
☎ 07 68 49 00 83
📍 21A rue Eugène charron 17290 Forges

Siret n°532 210 085 00025

ÔB Ô BURGOUZ

☎ 06.12.49.42.48
📷 oburgouz
📘 Page: Ô burgouz

Food Truck BURGER

Frites Belges
18H-21H30

Mardi: St-Laurent-De-La-Prée
La halle de la Boullerie

Mercredi: Ballon
Place de la mairie

Jeudi: Salles-Sur-Mer
Marché

Vendredi: Forges
Salle des fêtes

Dimanche: St-Vivien
Place de la mairie

Les samedis sont réservés pour toutes sortes d'événements
Site Web: o-burgouz.eatbu.com

20 & 21 Janvier 2024

Venez rencontrer les acteurs locaux lors de la première édition du

Salon des Commerçants et Artisans

Salle des fêtes de Forges

Entrée libre de 10h à 18h

RÉNOV' INFO SERVICE avec **France Rénov'**
Le service public pour mieux rénover son habitat

PERDUS DANS VOS TRAVAUX DE RÉNOVATION ?

AVANT DE VOUS ENGAGER
RÉNOV' INFO SERVICE
VOTRE SERVICE PUBLIC LOCAL

- CONSEIL PAR TÉLÉPHONE
- PERMANENCES À SURGÈRES

NEUTRE ET GRATUIT



Animations - Food trucks - Restauration
Organisé par L'APE LES TILLEULS de Forges





Informations pratiques

Nouvelles conditions de raccordement au réseau électrique

La loi APER du 10 mars 2023 modifie les conditions de raccordement au réseau électrique concernant les frais d'extension. Jusqu'à présent, les coûts d'extension du réseau électrique nécessaire à la délivrance d'une autorisation d'urbanisme incombait à la commune.

Désormais, depuis le 10 septembre 2023, c'est le **demandeur du raccordement** qui devra s'acquitter d'une partie des frais d'extension de ce réseau. Voir ci-dessous, la délibération de la CRE (Commission de Régulation de l'Énergie) du 22 septembre 2023 qui en précise les modalités.

ENEDIS travaille actuellement à la modification de ses avis pour l'ADS afin d'être conforme à la loi. Pour les projets en cours qui auraient bénéficié d'un avis ENEDIS non conformes à ces nouvelles dispositions, ils seront traités au cas par cas.

Délibération N°2023-300

Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 22 septembre 2023 portant décision sur les conditions de raccordement et d'accès des utilisateurs aux réseaux publics de distribution d'électricité

Par ailleurs, les dispositions de l'article L. 342-11 du code de l'énergie prévoient que lorsque le demandeur de raccordement ne bénéficie pas d'une décision d'urbanisme, il supporte l'intégralité de la part non réfectée des coûts de branchement et d'extension. Ainsi, le demandeur au raccordement doit prendre à sa charge les coûts de branchement et d'extension hors réfaction que sa demande de raccordement engendre pour le réseau.

La CRE considère que, pour le bon dimensionnement du réseau public de distribution d'électricité, il est important que les coûts affectés au redevable reflètent au mieux les coûts que son raccordement au réseau occasionne. Le bon dimensionnement du réseau permet de maîtriser le niveau du tarif d'utilisation des réseaux d'électricité supporté par les consommateurs d'électricité, et de réduire l'empreinte environnementale de ce réseau.

Dans ces conditions, la CRE précise que la part des coûts des travaux d'extension situés hors du terrain d'une opération de raccordement bénéficiant d'un permis de construire, d'un permis d'aménager ou d'une décision de non-opposition à une déclaration préalable, couverte par la contribution prévue à l'article L. 342-6 du code de l'énergie, est due par le demandeur au raccordement.

Informations CYCLAD

J'ALLÈGE MA POUCELLE, JE TRIE MES BIODÉCHETS...

QU'EST-CE QUE C'EST ? Vous les avez repérés dans votre commune ? Ces bornes à couvercle marron permettent de trier facilement vos déchets de cuisine, à tout moment !



EN PRATIQUE !

- 1 RETIREZ GRATUITEMENT LE KIT EN MAIRIE Sur présentation d'un justificatif de domicile
- 2 TRIEZ LES BIODÉCHETS DEPUIS VOTRE CUISINE
- 3 DÉPOSEZ UNIQUEMENT LES SACS BIODÉGRADABLES DANS LES BORNES BIODÉCHETS, À TOUT MOMENT

DÉCHETS AUTORISÉS
RESTES DE VIANDE, DE POISSONS ET DE CRUSTACÉS, RESTES DE REPAS, ÉPLUCHURES, CROÛTES DE FROMAGE, MARC DE CAFÉ, ESSUIE-TOUT ET MOUCHOIRS BLANCS UNIS...



DÉCHETS INTERDITS
SACS PLASTIQUES, MÉTAL, EMBALLAGES, VERRES, ALIMENTS EMBALLÉS, COUCHES ET PRODUITS D'HYGIÈNE, DÉCHETS DE JARDIN...



PAS DE SACS PLASTIQUES
Triés, les biodéchets sont compostés à proximité et utilisés localement par les agriculteurs. Pour préserver la qualité du compost, merci d'utiliser uniquement les sacs biodégradables fournis et veiller à respecter les consignes de tri.

UN DOUTE, UNE QUESTION ?
Rendez-vous sur notre site internet :



cyclad.org
contact@cyclad.org
Tél. 05 46 07 16 66



MON MÉMO TRI

EMBALLAGES
Tous les emballages se trient
Sans restes alimentaires, ne pas rincer, ne pas imbriquer, ne pas écraser.



Briques alimentaires Plastiques rigides Plastiques souples Emballages en métal

VERRES
Bocaux, pots en verre, bouteilles.



PAPIERS ET PETITS CARTONS
Tous les papiers et petits cartons se trient et se recyclent
Petits emballages en carton, prospectus, courriers, journaux et magazines...



BIODÉCHETS
Restes de viande, de poissons et de crustacés, restes de repas, épluchures, croûtes de fromage, essuie-tout... (voir au dos)



TEXTILES
Vêtements et linge de maison propres et secs, même usés. Chaussures liées par paire. À déposer dans un sac fermé.



ORDURES MÉNAGÈRES
Seulement ce qui ne peut pas être trié. Produits d'hygiène jetables (cotons, masques, couches jetables...), petits objets cassés, sacs d'aspirateur...



OBJETS EN BON ÉTAT
Donnez, vendez ou déposez dans la CyclaB'Box



cyclad  **CITEO**    cyclad.org



Désagrèments divers et variés

Encore et toujours des actes d'incivilité, de manque de savoir-vivre ou même carrément le manque de respect d'autrui sur le domaine public est toujours bien présent, c'est assez déplorable de voir de tels comportements de nos jours !



Exemple d'incivilité
La semaine dernière, une poche contenant du verre a été déposée sur le bac jaune du restaurant scolaire. (le bac de collecte du verre est à 2 pas !)
Conséquence : Cyclad n'a pas ramassé le contenu du container

Ce manque de civisme témoigne d'un **"je m'enfoutisme total"** des autres et plus particulièrement de nos agents communaux dont le rôle n'est pas de **"ramasser la M....de quelques-uns"** !

Rappelons que nous avons aujourd'hui plusieurs moyens de collectes qui permettent d'éviter ces comportements inadmissibles.

Les déchetteries ont des amplitudes d'ouvertures pouvant satisfaire aux exigences de tous et toutes, de plus, elles sont proches.

Les collectes des déchets ménagers le lundi matin tous les 15 jours et le "jaune" tous les vendredis matin en porte à porte existent. Il est donc inadmissible de retrouver des tas d'immondices jonchés autour des bacs collecteurs !!!

Est-ce si fatiguant de vider son sac de bouteilles vides dans le conteneur ???

Quand on est capable de vider une bouteille !!! On est capable de la mettre dans le conteneur au lieu de laisser son sac à côté et que ce soit les autres qui le fassent à votre place !!!

Et que dire de ces tas de gravats que l'on retrouve sur nos chemins communaux !!! Là encore, il est trop contraignant d'aller en déchetterie et de trier ses gravats.... ça va plus vite de les "benner" dans les chemins de terre à l'abri des regards... Sauf que... !!!

Nous voudrions espérer qu'un jour cela ne se produira plus ! Ce serait magnifique, utopie ! nous dira-t-on. Cependant nous espérons réellement qu'un jour viendra ou l'on ne sera plus confronté à ce type de situation.



Autres rappels de civisme qu'il est important d'avoir à l'esprit concernant le "Bien vivre ensemble"



Les nombreuses plaintes ou remarques de non-respect de la tranquillité, d'incivilités que l'on nous signale en Mairie, même si cela concerne peu de monde, contribuent à alimenter le « mal être ».

Il s'agit le plus souvent de "tapage nocturne".

Bien sûr, cela se produit davantage en été ou lors des périodes de vacances.

On pense que tout est permis, on est en extérieur, il fait beau, on en profite, on pense que l'on est seul au monde !!!!...

MAIS, il ne faut pas oublier qu'il y a des gens autour de soi qui ne sont pas forcément disposés à entendre la musique du voisin à "tue-tête" ou alors les "vrombissements" des petites motos sous leur fenêtres jusqu'à minuit ou 2 heures du matin !!!

Etre tolérant, certes, mais il convient de respecter son voisinage, n'est-ce pas le meilleur moyen de créer de la convivialité, de l'entraide voir de l'amitié.

Merci pour votre écoute...
Philippe Bariteau.
Maire-adjoint
Responsable de la voirie.

INFOS MAIRIE

ACCUEIL MAIRIE



☎ 05 46 35 52 70
mairie.forges@orange.fr
www.mairie-forges.fr

Horaires d'ouverture de votre mairie

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	14h/18h
Mardi	9h/12h	Fermé
Mercredi	Fermé	14h/18h
Jeudi	9h/12h	Fermé
Vendredi	Fermé	14h/17h30

Vous retrouverez la liste des assistantes maternelles, des entreprises et des associations de la commune sur notre site internet : www.mairie-forges.fr ou en mairie.

Permanence des élus

Micheline BERNARD : Maire, vous recevra en mairie le lundi, mercredi et vendredi après-midi sur rendez-vous

Philippe BARITEAU : 1^{er} adjoint, délégué à la voirie, urbanisme et personnel communal sur rendez-vous

Isabelle VILLAUDY TALLEC : 2^{ème} adjointe, déléguée aux affaires scolaires et péri-scolaires sur rendez-vous

Philippe TERRIEN : 3^{ème} adjoint, délégué aux bâtiments, à l'environnement et à l'animation/culture sur rendez-vous

Gilbert BERNARD : conseiller délégué à l'action sociale aux solidarités, assure une permanence au titre du CCAS tous les jeudis matins et sur rendez-vous.

Amandine BALLANGER : conseillère municipale déléguée à la communication sur rendez-vous.

Gestion des dossiers aux heures d'ouverture de la mairie

CHRISTINE
sauf vendredi

- état civil
- élections
- PACS
- Recensement militaire
- sortie du territoire

CATHERINE
sauf lundi

- urbanisme (sur rendez-vous pour le dépôt de dossiers)
- voirie
- assainissement

Bibliothèque

Ouverte le mercredi et le vendredi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h.

Agence Postale Communale

Renseignements 05 46 35 52 69

Heures d'ouverture :

Lundi : 14h/18h - Mardi : FERME
Mercredi 14h/19h - Jeudi : 9h/12h30
Vendredi : 14h/17h30 - Samedi : 9h30/12h30

LA POSTE



SALLE DES FÊTES

Salle associative



Réservation et gestion assurées par la mairie

AGENCE POSTALE COMMUNALE

accession par la mairie



Tablette tactile en libre service

Accès à :

- LA POSTE produits et services
- LA BANQUE POSTALE consulter et gérer ses comptes
- LA POSTE MOBILE
- Accès services publics : Impôts, Cadastre, Sécu. Soc., CAF, Légifrance, Pôle emploi, etc...

Nouveaux arrivants

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants et les invitons à se présenter au secrétariat de la mairie munis de leur livret de famille.